



Conduite à tenir face à un éditeur indélicat

Par **Lefahli**, le **24/01/2009** à **22:48**

Bonjour

Ecrivain et poète amateur, suis confronté à la démarche bizarre et illégale de mon éditeur littéraire. En effet, je suis lié par des contrats à compte d'éditeur (édition numérique). En signant le premier contrat, je me suis rendu compte que je suis tombé dans un piège car je fus automatiquement obligé de lui céder deux autres manuscrits dans le cadre de la préférence. Pour m'en libérer et au plus vite, je lui envoie deux autres manuscrits avec les exemplaires des contrats respectifs. Il me renvoie un seul contrat et détient celui du deuxième exemplaire pour m'obliger à acheter mes propres livres et pour me retenir sous sa coupe. Cela fait plus d'une année que je subis le préjudice moral car je ne peux publier mes autres manuscrits chez d'autres maisons d'éditions sans me défaire du droit de préférence. En un mot, mon éditeur exerce sur moi un chantage ignoble. J'ai d'autres preuves sur cet éditeur indélicat car dans un premier temps ; il refuse un roman dans le cadre du prix du premier roman ensuite il me contacte pour signer le contrat ce que j'ai refusé évidemment. Je vous prie de bien vouloir m'indiquer le chemin à suivre pour ne serait ce que dénoncer cet éditeur indélicat pour l'empêcher de nuire davantage et de casser de belles et formidables plumes.

Par **ardendu56**, le **25/01/2009** à **12:07**

Je ne peux pas vous aider mais un certain Mr "yves.lefort@free.fr" a eu des problèmes avec une agence. Ces problèmes semblent jumeaux des vôtres... pour ne pas avoir de soucis, je l'appellerais l'agence XXX

Voilà ce qu'il note dans son site:

"Bonjour à tous, L'épisode des soucis de l'Agence XXXX...18 janvier 2008 | 11:27

Bonjour à tous,

L'épisode des soucis de l'Agence XXX semble se poursuivre, et le feuilleton devient tragico-comique !

Des différends ont d'abord opposés les principaux associés de l'Agence XXX, si bien que Monsieur en a repris le contrôle seul, mais en son nom propre. Son SIREN a été recherché par nombre de candidats auteurs qui se sentaient floués, sans succès.

Le voici :

SIREN / SIRET : zzzzzzzz

Un collectif s'est constitué, de plusieurs auteurs qui n'ont jamais réussi à obtenir de l'Agence XXX une quelconque preuve d'intervention, d'action, ou de résultat sur leurs manuscrits. A

ma connaissance, ce collectif regroupe six auteurs, dans plusieurs départements. Le dossier est bien avancé, et les actions judiciaires en cours.

Parmi ceux ci, trois ont eu la chance de rencontrer Monsieur dans des lieux plutôt prestigieux, mais d'autres ont découvert ses vrais bureaux !

Un tout petit bureau, très sale, au fond d'un immeuble plus que douteux.

Les principales instantes régulant ce métier ont été contactées, et certaines des réponses sont éloquentes.

Je me propose de mettre en relation ceux des candidats auteurs qui se sentent floués, avec le collectif constitué.

Cordialement à vous tous,

Yves LEFORT, yves.leffort

Il propose son aide pour certain, peut-être pourra-t-il vous être utile.

Bien à vous.

Par **Lefahli**, le **25/01/2009** à **21:51**

Merci infiniment Ardendu56 pour votre réponse. je vais jeter un coup d'oeil au site que vous m'indiquez. je vais contacter aussi le monsieur pour essayer d'avoir des tuyaux concernant la procédure quoique mon problème est différent. Mon éditeur est bien connu des médias et du public mais cela n'empêche pas qu'il doit rendre des comptes à qui de droit. je crois que c'est son arrogance qui le pousse à sous-estimer ceux qui par leur naïveté lui ont fait confiance. Je ne baisserais pas les bras et j'irais jusqu'au bout de cette affaire quitte à dépenser toutes mes économies pour lui damer le pion. Je lance un appel à toute personne pouvant m'indiquer un avocat engagé ou bénévole sinon un syndicat ou une association. Encore une fois merci cher ami Ardendu56 pour ton aide précieuse.

Par **ardendu56**, le **25/01/2009** à **21:53**

Je crois que je connais cet éditeur, renommé pour 900€ et la personne que je vous ai conseillée aussi. Sa publicité s'est faite très rapidement; je suis moi même "écrivain" et viens d'envoyer ma lettre de renonciation, rejet, dégoût... ce samedi, voila pourquoi, je vous ai répondu si vite.

bien à vous.

Par **Lefahli**, le **25/01/2009** à **22:13**

Dieu merci vous êtes en ligne Ardendu56. Non, absolument pas, il ne s'agit pas du même éditeur. En tout cas je viens d'envoyer un email à monsieur Yves, je vous tiendrais au courant des développements. Je suis enchanté de vous rencontrer et serais heureux de vous indiquer pas mal d'éditeurs très honnêtes.

A bientôt sur d'autres mots cher ami.

Par **ardendu56**, le **25/01/2009** à **22:22**

Merci à vous.